



Tél. + 41 21 310 23 23
www.bdo.ch
lausanne@bdo.ch

BDO SA
Biopôle bât. Metio - Epalinges
Case postale 151
1001 Lausanne

Au Conseil communal de la

Commune de Corseaux
Corseaux

Rapport sur l'examen succinct (review) des comptes communaux 2025

(période du 01.01. au 31.12.2025)

RAPPORT DE L'AUDITEUR

Au Conseil communal de la Commune de Corseaux

Rapport sur l'examen succinct (review) des comptes communaux

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la Commune de Corseaux, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Les comptes communaux pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 ont été contrôlés par un autre organe de révision qui a exprimé, dans son rapport en date du 30 avril 2025, une opinion de contrôle non modifiée sur ces comptes annuels.

L'établissement des comptes communaux conformément aux dispositions légales cantonales relève de la responsabilité de la Municipalité de la Commune de Corseaux alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'Audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Commune et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

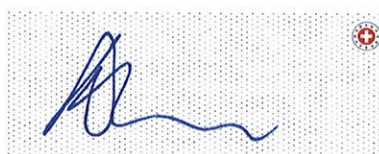
Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956, au règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 et aux dispositions du manuel MCH2 édité par la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC).

Lausanne, le 30 avril 2026

BDO SA



Gaëtan Storto
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



pp Alexandre Collet
Expert-réviseur agréé

Annexes
Comptes communaux 2025

Bilan

1.1.2025 - 31.12.2025

		SAN	Débit	Crédit	Solde
1.01	Actif	24'042'593.60	56'156'857.66	-55'091'365.14	25'108'086.12
10	Patrimoine financier	11'862'498.13	55'155'135.82	-54'584'865.14	12'432'768.81
100	Disponibilités et placements à court terme	2'078'288.62	29'649'267.86	-29'596'928.22	2'130'628.26
1000	Caisse	7'562.50	25'194.60	-30'086.05	2'671.05
1000.00	Caisse principale	7'062.50	12'643.60	-17'535.05	2'171.05
1000.01	Caisse Office de la population	500.00	12'551.00	-12'551.00	500.00
1001	Poste	84'412.79	1'852'222.29	-1'931'173.18	5'461.90
1001.00	PostFinance, 18-1619-0	84'412.79	1'852'202.29	-1'931'153.18	5'461.90
1001.02	CCP - rejets QR		20.00	-20.00	
1002	Banque	1'986'313.33	27'759'914.82	-27'623'732.84	2'122'495.31
1002.00	BCV, Z 0772.03.80	1'985'906.24	27'414'837.82	-27'303'412.84	2'097'331.22
1002.02	CER, R 2000.37.08	407.09	345'077.00	-320'320.00	25'164.09
1004	Cartes de débit et de crédit		11'936.15	-11'936.15	
1004.01	Paielement Télékurs		11'936.15	-11'936.15	
101	Créances	4'446'124.30	24'008'299.62	-23'262'937.95	5'191'485.97
1010	Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	133'934.29	1'915'187.64	-1'612'595.69	436'526.24
1010.06	C/C PPE rue du Village 15	4'362.29	6'702.79	-5'944.79	5'120.29
1010.35	Débiteurs compte collectif ABACUS	129'572.00	1'908'484.85	-1'556'650.90	481'405.95
1010.99	Provision pour pertes sur débiteurs			-50'000.00	-50'000.00
1012	Créances fiscales	4'233'813.06	19'507'130.89	-19'024'819.57	4'716'124.38
1012.00	ACI, perceptions impôts communaux et cantonaux	4'690'469.06	14'978'724.89	-14'670'819.57	4'998'374.38
1012.01	ACI, perceptions impôts anticipés		4'354'000.00	-4'354'000.00	
1012.99	Provision pour débiteurs à risques	-456'656.00	174'406.00		-282'250.00
1013	Acomptes à des tiers	44'821.45	415'727.90	-468'756.90	-8'207.55
1013.00	Compte de gérance Village 4		59'910.30	-74'883.60	-14'973.30
1013.01	Compte de gérance Village 12	3'263.00	45'138.10	-47'641.40	759.70
1013.02	Compte de gérance Village 29	5'377.05	34'920.00	-39'710.90	586.15
1013.03	Compte de gérance Jordils	1'378.70	37'920.00	-38'434.50	864.20
1013.05	Compte de gérance Châtonneyre (complexe)	23'047.20	105'989.50	-126'460.35	2'576.35

Bilan

1.1.2025 - 31.12.2025

		SAN	Débit	Crédit	Solde
1013.06	Compte de gérance Châtel 8	3'268.60	32'730.00	-35'329.60	669.00
1013.07	Compte de gérance Félix-Cornu 5	2'371.20	15'600.00	-17'729.30	241.90
1013.08	Compte de gérance PPE Le Basset	6'115.70	83'520.00	-88'567.25	1'068.45
1015	Comptes courants internes	1'017.35	2'130'814.48	-2'124'171.64	7'660.19
1015.00	Compte d'attente	3'517.35	2'127'714.48	-2'123'571.64	7'660.19
1015.01	Compte d'attente - dépôt garantie	-2'500.00	3'100.00	-600.00	
1019	Autres créances	32'538.15	39'438.71	-32'594.15	39'382.71
1019.00	AFC, impôt anticipé à récupérer	32'538.15	39'438.71	-32'594.15	39'382.71
104	Actifs de régularisation	1'089'433.10	1'492'414.51	-1'720'835.36	861'012.25
1040	Charges de personnel		565'194.45	-565'194.45	
1040.01	C/C AVS		246'435.90	-246'435.90	
1040.02	C/C CIP, LPP		309'926.80	-309'926.80	
1040.03	C/C Impôt à la source		8'831.75	-8'831.75	
1043	Transferts du compte de résultats		7'190.50		7'190.50
1043.00	Régularisation transferts du compte de résultats (36,37,47,47)		7'190.50		7'190.50
1049	Autres actifs de régularisation, compte de résultats	1'089'433.10	920'029.56	-1'155'640.91	853'821.75
1049.00	Actifs transitoires	1'035'614.87	864'682.17	-1'090'812.42	809'484.62
1049.01	Actifs transitoires Vignes	53'818.23	55'347.39	-64'828.49	44'337.13
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	3'263.00	4'100.50	-3'802.50	3'561.00
1060	Articles de commerce	3'263.00	4'100.50	-3'802.50	3'561.00
1060.00	Stock sacs poubelle pour subventions	3'262.00	4'100.50	-3'802.50	3'560.00
1060.30	Stock verres avec écusson	1.00			1.00
107	Placements financiers	275'077.26	1'053.33	-361.11	275'769.48
1070	Actions et parts sociales	275'077.26	1'053.33	-361.11	275'769.48
1070.00	Actions et parts sociales	154'967.00			154'967.00
1070.05	Fonds Baumgartner	120'110.26	1'053.33	-361.11	120'802.48
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	3'970'311.85			3'970'311.85
1080	Terrains PF	1'535'000.00			1'535'000.00
1080.00	Terrains PF	1'535'000.00			1'535'000.00
1084	Bâtiments PF	2'435'311.85			2'435'311.85

Bilan

1.1.2025 - 31.12.2025

		SAN	Débit	Crédit	Solde
1084.00	PPE Résidence Le Basset	956'420.00			956'420.00
1084.01	Rénovation Hôtellerie de Châtonneyre	1'478'891.85			1'478'891.85
14	Patrimoine administratif	12'180'095.47	1'001'721.84	-506'500.00	12'675'317.31
140	Immobilisations corporelles PA	11'896'595.67	914'823.44	-506'500.00	12'304'919.11
1401	Routes / voies de communication	5'617'547.87	550'171.45	-236'600.00	5'931'119.32
1401.00	Assainissement du chemin du Grand-Pin et service PA 01/17	556'023.80		-34'800.00	521'223.80
1401.01	Travaux routiers Ch. Félix-Cornu/av. des Jordils PA 01/20	2'603'191.95		-127'950.00	2'475'241.95
1401.02	Réhaussement et réfection du Pont de la Crottaz PA 01/22	381'593.74		-18'100.00	363'493.74
1401.03	Assainissement route des Cerisiers PA 02/23	948'651.03	550'171.45		1'498'822.48
1401.04	Réfection-requalification route de Châtel-St-Denis PA 04/18	411'384.70		-22'700.00	388'684.70
1401.05	Correction et réaménagement ch. des Agites PA 10/15	510'695.20		-20'450.00	490'245.20
1401.08	Remplacement luminaires PA 07/16	206'007.45		-12'600.00	193'407.45
1403	Autres ouvrages de génie civil	661'453.45		-47'350.00	614'103.45
1403.00	Service des eaux	1.00			1.00
1403.01	Entretien de quatre collecteurs EC PA 06/17	59'484.35		-3'350.00	56'134.35
1403.02	Réfection collecteur ch. du Basset PA 02/15	213'798.70		-13'750.00	200'048.70
1403.03	Canalisations Lavaux-Combe PA 08/15	30'154.65		-6'350.00	23'804.65
1403.05	SIGE	1.00			1.00
1403.07	Réfection collecteurs Pierre-à-Fleur 2 PA 14/12	190'013.75		-12'700.00	177'313.75
1403.09	Canalisations Pierre à Fleur PA 02/12	168'000.00		-11'200.00	156'800.00
1404	Bâtiments PA	5'565'197.62		-215'750.00	5'349'447.62
1404.00	Entretien et amélioration des bâtiments communaux	150'000.00			150'000.00
1404.01	Annexe-réfectoire PA 03/10	706'585.70		-64'250.00	642'335.70
1404.03	Rénovation bâtiment Châtel 8 PA 06/12	761'613.65			761'613.65
1404.04	Rénovation salle de gym PA 07/17	2'368'808.25		-136'000.00	2'232'808.25
1404.05	Crédit rénovation et assainissement énergétiques complexe Châtonneyre PA 09/20	1'333'511.18			1'333'511.18
1404.06	Création salle dégagement collège 1900 appt ex-concierge PA 13/22	244'678.84		-15'500.00	229'178.84
1406	Biens meubles PA	52'396.73		-6'800.00	45'596.73
1406.01	Crédit-cadre véhicules de voirie PA 02/21	52'396.73		-6'800.00	45'596.73
1407	Installations en construction PA		364'651.99		364'651.99
1407.01	Chemins Câno et Maraîche - réfection complète		364'651.99		364'651.99
142	Immobilisations incorporelles PA	283'499.80	86'898.40		370'398.20

Bilan
1.1.2025 - 31.12.2025

		SAN	Débit	Crédit	Solde
1429	Autres immobilisations incorporelles PA	283'499.80	86'898.40		370'398.20
142901	Révision PGA & RGA PA 13/16	105'974.30	86'898.40		192'872.70
142902	Etude PPA Corseaux Parc 11/12	177'525.50			177'525.50

Bilan

1.1.2025 - 31.12.2025

		SAN	Débit	Crédit	Solde
2.01	Passif	-24'042'593.60	35'030'180.10	-36'095'672.62	-25'108'086.12
20	Capitaux de tiers	-17'704'415.93	34'827'688.28	-34'603'683.19	-17'480'410.84
200	Engagements courants	-1'472'723.23	17'592'721.88	-16'830'333.16	-710'334.51
2000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	-1'469'584.83	17'591'168.86	-16'830'274.13	-708'690.10
2000.00	Créanciers collectifs	-1'469'584.83	15'576'153.08	-14'815'258.35	-708'690.10
2000.01	CCVD, AVS/AI/APG, c/c		143'702.30	-143'702.30	
2000.02	CIP, LPP c/c		309'926.80	-309'926.80	
2000.03	LAA SUVA		54'569.50	-54'569.50	
2000.05	IJM Vaudoise		16'942.10	-16'942.10	
2000.06	DPS-Pèlerin		15'379.85	-15'379.85	
2000.07	Impôt à la source		4'836.35	-4'836.35	
2000.99	Créanciers		1'469'658.88	-1'469'658.88	
2002	Impôts	-3'138.40	1'553.02	-59.03	-1'644.41
2002.00	AFC, TVA à payer	-3'138.40	1'553.02	-59.03	-1'644.41
201	Engagements financiers à court terme	-7'000'000.00	8'000'000.00	-15'000'000.00	-14'000'000.00
2010	Engagements envers des intermédiaires financiers	-7'000'000.00	8'000'000.00	-15'000'000.00	-14'000'000.00
2010.00	Emprunts court terme	-7'000'000.00	8'000'000.00	-15'000'000.00	-14'000'000.00
204	Passifs de régularisation	-231'692.70	234'966.40	-773'350.03	-770'076.33
2049	Autres passifs de régularisation, compte de résultats	-231'692.70	234'966.40	-773'350.03	-770'076.33
2049.00	Passifs de régularisation	-225'794.15	225'794.15	-773'350.03	-773'350.03
2049.01	Compte d'attente - paiements anticipés	-5'898.55	9'172.25		3'273.70
206	Engagements financiers à long terme	-9'000'000.00	9'000'000.00	-2'000'000.00	-2'000'000.00
2064	Prêts, reconnaissances de dettes	-9'000'000.00	9'000'000.00	-2'000'000.00	-2'000'000.00
2064.01	Swissquote - ATF 2 mios - 10.10.2025-10.10.2027 - 0.55%	-2'000'000.00	2'000'000.00	-2'000'000.00	-2'000'000.00
2064.02	BCV - ATF 4 mios - 14.06.19-13.05.26 - 0.35%	-4'000'000.00	4'000'000.00		
2064.03	SUVA - ATF 3 mios - 02.12.16-02.12.26 - 0.34%	-3'000'000.00	3'000'000.00		
29	Capitaux propres	-6'338'177.67	202'491.82	-1'491'989.43	-7'627'675.28
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-258'619.23	30'673.98	-36'748.96	-264'694.21
2900	Financements spéciaux	-258'619.23	30'673.98	-36'748.96	-264'694.21

Bilan

1.1.2025 - 31.12.2025

		SAN	Débit	Crédit	Solde
2900.00	Financement spécial épuration	-78'383.74		-29'528.44	-107'912.18
2900.01	Financement spécial déchets	-180'235.49	30'673.98	-7'220.52	-156'782.03
291	Fonds, legs et fondations sans personnalité juridique	-424'254.19	68'028.50	-52'473.32	-408'699.01
2910	Fonds	-304'143.93	68'028.50	-51'781.10	-287'896.53
2910.08	Fonds pour les transports publics et l'énergie (TUS)	-287'694.75	68'028.50	-51'781.10	-271'447.35
2910.09	Fonds Club 55+	-16'449.18			-16'449.18
2911	Legs et fondations sans personnalité juridique	-120'110.26		-692.22	-120'802.48
2911.01	Fonds Baumgartner	-120'110.26		-692.22	-120'802.48
293	Préfinancements	-36'552.55		-100'000.00	-136'552.55
2930	Préfinancements et amortissements supplémentaires cumulés.	-36'552.55		-100'000.00	-136'552.55
2930.01	Fonds de réserve préfinancement réfection Collège 1960			-100'000.00	-100'000.00
2930.03	Fonds de renouvellement équipement de bureau	-36'552.55			-36'552.55
294	Réserve de politique budgétaire			-1'000'000.00	-1'000'000.00
2940	Réserve de politique budgétaire			-1'000'000.00	-1'000'000.00
2940.00	Réserve de politique budgétaire			-1'000'000.00	-1'000'000.00
299	Excédent/découvert du bilan	-5'618'751.70	103'789.34	-302'767.15	-5'817'729.51
2990	Résultat annuel	-103'789.34	103'789.34	-198'977.81	-198'977.81
2990.00	Résultat annuel	-103'789.34	103'789.34	-198'977.81	-198'977.81
2999	Résultats cumulés des années précédentes	-5'514'962.36		-103'789.34	-5'618'751.70
2999.00	Résultats cumulés des années précédentes	-5'514'962.36		-103'789.34	-5'618'751.70
	Total bilan		91'187'037.76	-91'187'037.76	

Résultat échelonné - comptes 2025

30	Charges de personnel	-2 085 905.85
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-1 757 073.35
33	Amortissements du patrimoine administratif	-506 500.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	-89 222.28
36	Charges de transfert	-11 746 781.22
37	Subventions redistribuées	0.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (-)		-16 185 482.70
40	Revenus fiscaux	14 190 126.49
41	Patentes et concessions	25 894.45
42	Taxes et redevances	898 745.77
43	Revenus divers	12 912.55
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	98 702.48
46	Revenus de transferts	652 327.17
47	Subventions à redistribuer	0.00
TOTAL DES REVENUS D'EXPLOITATION (+)		15 878 708.91
RESULTAT D'EXPLOITATION		-306 773.79
34	Charges financières (-)	-239 955.73
44	Revenus financiers (+)	1 845 707.33
RESULTAT FINANCIER		1 605 751.60
RESULTAT OPERATIONNEL		1 298 977.81
38	Charges extraordinaires (-)	-1 100 000.00
48	Revenus extraordinaires (+)	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE		-1 100 000.00
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS		198 977.81

Résultat échelonné - budget 2025

30	Charges de personnel	-2 105 760.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-1 981 420.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	-552 800.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	-53 800.00
36	Charges de transfert	-11 428 730.00
37	Subventions redistribuées	0.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (-)		-16 122 510.00
40	Revenus fiscaux	13 903 150.00
41	Patentes et concessions	25 000.00
42	Taxes et redevances	872 550.00
43	Revenus divers	0.00
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	64 200.00
46	Revenus de transferts	454 900.00
47	Subventions à redistribuer	0.00
TOTAL DES REVENUS D'EXPLOITATION (+)		15 319 800.00
RESULTAT D'EXPLOITATION		-802 710.00
34	Charges financières (-)	-558 300.00
44	Revenus financiers (+)	1 769 700.00
RESULTAT FINANCIER		1 211 400.00
RESULTAT OPERATIONNEL		408 690.00
38	Charges extraordinaires (-)	0.00
48	Revenus extraordinaires (+)	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE		0.00
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS		408 690.00

Tableau des flux de trésorerie détaillé

Corseaux	2025 CHF
Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle	
Excédent de revenus / (-) excédent de charges	198 977.81
Amortissements du patrimoine administratif	506 500.00
Amortissements, subventions d'investissement	0.00
Attributions au capital propre	1 100 000.00
(-) Prélèvements sur le capital propre	0.00
Pertes de l'aliénation de placements financiers du PF et report placements financiers PF dans le PA / (-) Gains provenant de l'aliénation de placements financiers du PF	0.00
Pertes de l'aliénation d'immobilisations corporelles du PF et report d'immobilisations corporelles du PF dans le PA / (-) Gains provenant de l'aliénation d'immobilisations corporelles du PF	0.00
Réévaluations (moins-values) et amortissements d'immobilisations PF	0.00
(-) Augmentation/diminution solde créditeur	-745 361.67
(-) Augmentation/diminution stocks	-298.00
Diminution/(-) augmentation actifs de régularisation	228 420.85
(-) Diminution/augmentation engagements courants	-762 388.72
Augmentation/(-) diminution passifs de régularisation	538 383.63
(-) Diminution/augmentation engagements envers les financements spéciaux, des fonds, legs et fondations sans personnalité juridique	-9 480.20
Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle [FTO]	1 054 753.70
Flux de trésorerie lié à l'investissement dans le PA	
(-) Paiements pour investissements net patrimoine administratif	-1 001 721.84
(-) Octroi prêts patrimoine administratif	0.00
Remboursement prêts patrimoine administratif	0.00
(-) Achats participations patrimoine administratif	0.00
Transferts de participations dans le PF	0.00
Flux de trésorerie lié à l'investissement [FTI]	-1 001 721.84
Flux de trésorerie lié au placement dans le PF	
(-) Achats d'immeubles patrimoine financier	0.00
Ventes d'immeubles patrimoine financier	0.00
(-) Investissements d'immeubles patrimoine financier	0.00
(-) Achats placements financiers à court terme	0.00
Ventes placements financiers à court terme	0.00
(-) Achats placements financiers	-1 053.33
Ventes placements financiers	361.11
Flux de trésorerie lié au placement [FTP]	-692.22
Flux de trésorerie lié à l'investissement et au placement [FTI+P]	-1 002 414.06
Flux de trésorerie lié au financement	
Octroi engagements financiers à court terme	15 000 000.00
(-) Remboursement engagements financiers à court terme	-8 000 000.00
Octroi engagements financiers à long terme	2 000 000.00
(-) Remboursement engagements financiers à long terme	-9 000 000.00
Flux de trésorerie lié au financement [FTF]	0.00
Total du flux de trésorerie [FTO] + [FTI+P] + [FTP]	52 339.64
Etat des disponibilités nettes au 31.12.N-1	2 078 288.62
Etat des disponibilités nettes au 31.12.N	2 130 628.26
Variation des disponibilités nettes	52 339.64
Contrôle: différence	0.00

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Bases légales appliquées

NB : la loi et le règlement seront bientôt mis à jour pour refléter le contenu du présent Manuel.

Les comptes sont présentés conformément à la loi sur les communes du 28 février 1956 (LC) et au règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (RCCom), ainsi qu'aux dispositions du manuel de base MCH2 pour les communes vaudoises, manuel élaboré à partir des recommandations du manuel MCH2 publié par la Conférence des directrices et des directeurs des finances (CDF).

Principes comptables généraux

Les comptes sont établis de manière à donner une image de la situation financière qui soit la plus conforme possible à l'état réel des finances du patrimoine administratif. Ils respectent également les principes comptables suivants définis dans la recommandation n° 2 MCH2 : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité, importance, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes.

Régularisation des recettes fiscales

Les recettes fiscales sont régularisées selon les principes de l'échéance. À la fin de l'année, toutes les créances fiscales relatives à l'année sont comptabilisées, même si elles ne sont pas encore payées. La différence entre l'impôt facturé et l'impôt définitivement dû ne fait l'objet d'aucune estimation.

Périmètre de présentation des comptes annuels

Ces comptes comprennent uniquement les comptes de la commune. Il n'y a pas de consolidation des comptes des associations de communes ou des autres organisations ou sociétés auxquelles elle est liée. L'annexe donne les informations nécessaires à apprécier les relations financières qui encourent entre la commune et lesdites associations de communes, organisations et sociétés.

Structure des comptes

Les comptes de la commune se composent d'un compte de résultat à deux niveaux, du compte des investissements, du bilan, du tableau des flux de trésorerie et de l'annexe aux comptes annuels.

Compte de résultats

A l'instar du budget, les natures du compte de résultats sont présentées principalement selon la classification fonctionnelle.

En dérogation à la recommandation N° 8 MCH2, les excédents de charges ou de revenus des financements spéciaux, des fonds, des legs et des fondations constatés pour l'exercice font l'objet d'un prélèvement (groupe de comptes 45) ou d'une attribution (groupe compte 35) au capital propre (comptes 290 et 291).

Compte des investissements

Le compte des investissements repose essentiellement sur le plan comptable MCH2 de la CDF.

Bilan

La structure du bilan prévoit les dérogations suivantes sur le plan comptable MCH2 de la CDF :

- 1) Les engagements envers les fonds, les financements spéciaux, les legs et les fondations sans personnalité juridique sous capitaux de tiers n'ont pas de comptes spécifiques. Ceux-ci sont inscrits dans les groupes de comptes relatifs à ces mêmes éléments du capital propre (comptes 290 et 291).
- 2) Les provisions sont inscrites au bilan en utilisant les écritures comptables relatives aux passifs de régularisation. Des sous-comptes séparés sont présentés au bilan pour chaque provision.
- 3) Conformément à la pratique de l'Etat de Vaud, il n'y a pas de compte prévu pour l'enregistrement des excédents provenant des enveloppes budgétaires. Ces excédents influencent donc le résultat.
- 4) Les amortissements supplémentaires sont autorisés, mais traités comme des préfinancements. Il n'y a donc pas de compte prévu pour l'enregistrement des amortissements supplémentaires cumulés.

Annexe aux comptes

L'annexe présente l'état du capital propre, le tableau des associations de communes, le tableau des titres et des participations, le tableau des prêts et des engagements hors bilan, le tableau des immobilisations, ainsi que, le tableau des indicateurs financiers.

Patrimoine administratif

Les actifs du patrimoine administratif n'ont pas été retraités lors du passage à MCH2.

L'inscription à l'actif du patrimoine administratif des dépenses d'investissement doit passer par le compte des investissements, soit les groupes de comptes 5 et 6. Les dépenses inférieures à CHF 50'000.- par objet sont portées au compte de résultats à travers le groupe de comptes 311.

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan, nettes des subventions d'investissement acquises et sont obligatoirement amorties de manière linéaire, dès l'année successive à la première utilisation de l'actif concerné (N+1).

La durée d'amortissement dépend de la catégorie d'immobilisation concernée, selon le tableau des durées d'amortissement présent dans l'annexe du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom). Si les circonstances l'exigent, un amortissement non planifié peut être comptabilisé.

Les crédits d'études en vue de l'acquisition, la réalisation ou la rénovation d'un actif appartenant au patrimoine administratif sont amortis, à condition d'être inscrits au bilan, dès l'aboutissement des études financés par le crédit, sur 10 ans.

Si le projet d'investissement concerné par le crédit d'étude est abandonné, la valeur résiduelle du crédit d'étude est amortie dans son intégralité l'année durant laquelle l'abandon du projet a été décidé.

Les prestations propres en lien avec les investissements du patrimoine administratif ne sont pas activées.

Patrimoine financier

Les communes vaudoises ne sont pas autorisées à procéder à un retraitement du patrimoine financier au sens défini par le MCH2. En effet, les actifs du patrimoine financier ne peuvent pas être évalués au-dessus de leur prix de revient. Par conséquent, le principe de l'image fidèle n'est ici pas respecté.

Les actifs du patrimoine financier ne font pas l'objet d'un amortissement planifié. Si la valeur vénale d'un actif du patrimoine financier se trouve de manière durable en dessous de sa valeur au bilan, une correction est

effectuée via le compte 344. Aucune correction à la hausse n'est en revanche autorisée si, par la suite, l'actif devait récupérer une partie ou la totalité de sa valeur d'avant la correction.

Financements spéciaux, fonds, legs et fondations sans personnalité juridique

Les financements spéciaux et les fonds sont des capitaux destinés à un but spécifique (affectés). Les financements spéciaux, à la différence des fonds, sont liés à des domaines qui doivent être obligatoirement autofinancés. Les deux doivent reposer sur une base légale. Les financements spéciaux sont équilibrés par le biais de prélèvements (4510) et attributions (3510) inscrits dans le compte de résultats. Ils ne font donc pas l'objet d'écritures de clôture séparées comme préconisé par le plan comptable MCH2 de la CDF.

De leur côté, les legs et les fondations sans personnalité juridique correspondent à des capitaux cédés à la commune par des tiers avec obligation de les affecter aux buts voulus par ces mêmes tiers.

Préfinancements et amortissements supplémentaires

Un préfinancement est une constitution de réserve pour une immobilisation du patrimoine administratif pas encore concrétisée. Le préfinancement de charges courantes n'est pas autorisé. En revanche, un amortissement supplémentaire est une constitution de réserve visant une couverture anticipée des charges d'amortissement planifiées d'une immobilisation dont l'amortissement est déjà en cours.

La constitution de ces réserves peut être prévue au moment du bouclage, uniquement s'il existe un excédent de revenus. Son montant ne peut pas dépasser l'excédent constaté. Elle nécessite une validation du Conseil communal, validation qui peut avoir lieu dans le cadre de l'adoption des comptes annuels. Comptablement, la constitution de ces réserves passe par l'inscription d'une charge extraordinaire en faveur du capital propre (compte 2930). La dissolution se fait en même temps que les amortissements planifiés (qui ne sont pas modifiés), par l'inscription de revenus extraordinaires.

Réserve de politique budgétaire

Les attributions à la réserve de politique budgétaire et les prélèvements sur celle-ci doivent être comptabilisés soit comme des charges extraordinaires soit comme des revenus extraordinaires. Au bilan, la réserve de politique budgétaire est inscrite au capital propre de la commune (compte 2940).

Les attributions à la réserve de politique budgétaire ne peuvent jamais dépasser l'excédent de revenus de l'exercice après la prise en compte des autres écritures extraordinaires. En revanche, un prélèvement sur la réserve de politique budgétaire doit obligatoirement être effectué lorsque l'exercice prévoit un excédent de charges, si possible de manière à le neutraliser. Dès que le résultat annuel est à l'équilibre, cette réserve peut financer des préfinancements ou des amortissements extraordinaires.

Autres remarques

Néant

Validé par la Municipalité, lors de sa séance du 27 avril 2026

ETAT DU CAPITAL PROPRE

Compte	Solde au 01.01.N	Augmentation par le compte	Diminution par le compte	Solde au 31.12.N
2900.01 Financement spécial déchets	180 235	3510 Attributions aux financements spéciaux 7 221	4510 Prélèvements sur les financements spéciaux 30 674	156 782
2900.00 Financement spécial épuration	78 384	3510 Attributions aux financements spéciaux 29 528	4510 Prélèvements sur les financements spéciaux -	107 912
2910.08 Fonds pour les transports publics et l'énergie (TUS)	287 695	3511 Attribution aux Fonds 51 781	4511 Prélèvement sur fonds taxe utilisation du sol 68 029	271 447
2910.09 Fonds Club 55+	16 449	-	-	16 449
2911.01 Fonds Baumgartner	120 110	3512 Attributions aux legs et fondations sans personnalité juridique 692	3512 Prélèvements provenant de legs et fondations sans personnalité juridique	120 802
2930.01 Préfinancements rénovation collège 1960	-	3893 Attributions aux préfinancements et amortissements supplémentaires 100 000	4893 Prélèvements sur les préfinancements et amortissements supplémentaires cumulés -	100 000
2930.03 Fonds de renouvellement équipement de bureau	36 553	3893 Attributions aux préfinancements et amortissements supplémentaires -	4893 Prélèvements sur les préfinancements et amortissements supplémentaires cumulés -	36 553
2940 Réserve de politique budgétaire	-	3894 Attributions à la réserve de politique budgétaire 1 000 000	4894 Prélèvements sur la réserve de politique budgétaire	1 000 000
2980 Autres capitaux propres	-	3898 Attributions aux autres capitaux propres -	4898 Prélèvements sur les autres capitaux propres -	-
2990 Résultat annuel de l'exercice N-1	103 789	2999 Résultats cumulés des années précédentes (si excédent de charges)	2999 Résultats cumulés des années précédentes (si excédent de revenus) 103 789	0
2999 Résultats cumulés des années précédentes	5 514 962	2990 Résultat annuel de l'exercice N-1 (si excédent de revenus) 103 789	2990 Résultat annuel de l'exercice N-1 (si excédent de charges) -	5 618 752
2990 Résultat annuel de l'exercice N	-	9000 Excédent de revenus 198 978	9001 Excédent de charges	198 978
29 Capital propre	6 338 178	1 491 989	202 491	7 627 676
Variation nette du capital propre		1 289 498		

TABLEAU DES ASSOCIATIONS DE COMMUNES 2025 (pour les communes)

Sélectionnez votre commune

Commune	Association de communes	Nom de l'association de communes	Quotes-parts communales de la dette (%)	Quote-part de la dette brute (CHF)	Quote-part de la dette nette (CHF)	Contribution (CHF)
Corseaux	ARAS Riviera PdE	Association Régionale d'Action Sociale Riviera Pays-d'Enhaut	1.9%	14 088	- 39 736	11 985
Corseaux	ASICC	Association scolaire intercommunale de Corsier	19.6%	157 340	-	2 083 044
Corseaux	ASR	Association de communes Sécurité Riviera	1.8%	2 709	50 600	467 575
Corseaux	SIGE	Service intercommunal de gestion (autofinancé)				
TOTAL				174 136	10 863	2 562 604

Pour les associations autofinancées, merci de mentionner les éventuelles contributions liées à des buts non autofinancés communiquées par ces dernières.

Il revient aux communes de s'assurer que la contribution indiquée dans le tableau correspond bien au montant qu'elle a comptabilisé pour l'année N.

INVENTAIRE DES TITRES ET CREANCES DU PATRIMOINE FINANCIER

COMPTE No 1070.00		Valeur nominale	31.12.2024 CHF	31.12.2025 CHF
10049	actions nom. Holdigaz SA, Vevey	10 049	100 490.00	100 490.00
15000	actions nom. Romande Energie Holding SA	1	15 000.00	15 000.00
184	actions Télé-Leysin SA	184		
3580	actions Transport Vevey-Montreux-Riviéra	35 800		
5	actions Compagnie de Chemin de Fer Vevey-Chexbres	2 500		
184	actions Télé-Leysin SA	184		
1176	actions VMCV SA	117 600	19 507.00	19 507.00
15	actions priv. "A" Cie générale de navigation	1 500		
10	actions nominatives B Cie générale de navigation	1 000		
30	actions nominatives B Cie générale de navigation	3 000		
20	actions Glacier 3000 Les I	10 000		
75	actions SATOM	7 500	2.00	2.00
10	parts sociales Coop. Vaudoise de cautionnement	100		
10	parts sociales Sté Coopérative des Pléiades	3 000		
22	bons de jouissance Cie industrielle et commerciale du Gaz SA	---		
40	parts sociales Coop. Immob. Ateliers pr handicapés	4 000		
4	actions CRIDEC	4 000		
20	parts sociales Société de sauvetage "La Vedette" St-Saphorin	1 000		
1	part Pinte vaudoise de Ballenberg	1 000		
1	part Ski-Club gendarmerie	1 000		
1	part Association des "Milices vaudoises"	1 000		
Totaux			134 999.00	134 999.00
2160	actions nom. BCV, valeur nominale CHF 1.00	2 160	18 768.00	18 768.00
6	part sociale Banque Raiffeisen de la Riviera, CHF 200.00	1 200	1 200.00	1 200.00
Totaux			19 968.00	19 968.00
 COMPTE No 2911.01				
	livret d'épargne Raiffeisen No 1627.01		120 110.26	120 802.48
Totaux			120 110.26	120 802.48

ENGAGEMENTS FINANCIERS

		<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2025</u>
Engagement financiers à court terme		7 000 000.00	14 000 000.00
2010.00	Emprunt court terme (Fondation institution supplétive LPP 07.02.2024-07.08.2024 1.76% + 07.08.2024-07.02.2025 1.25%)	3 000 000.00	-
2010.00	Emprunt court terme (Swissquote 10.07.2024-10.04.2025 1.35% + 10.04.2025-10.12.2025 0.50% + 11.12.2025-10.03.2026 0.35%)	2 000 000.00	2 000 000.00
2010.00	Emprunt court terme (Soc. De la Loterie Romande 07.02.2025-07.08.2025 0.60%)		
2010.00	Emprunt court terme (Banque cantonale Neuchâteloise 06.08.2025-06.02.2026 0.35%)		3 000 000.00
2010.00	Stiftung Auffangeinrichtung BVG (10.10.2025-12.10.2026) 0.47% CHF 2'000'000.00		2 000 000.00
2010.00	Swissquote ATF (10.10.2024-10.10.2025 1.03%) CHF 2'000'000.00	2 000 000.00	
2010.00	BCV ATF (14.06.2019-13.05.2026) 0.35% CHF 4'000'000.00		4 000 000.00
2010.00	SUVA ATF (02.12.2016-02.12.2026) 0.34% CHF 3'000'000.00		3 000 000.00
Prêts, reconnaissances de dettes		9 000 000.00	2 000 000.00
2064.01	BCGE ATF (10.10.2022-09.10.2025) 1.80% CHF 2'000'000.00	2 000 000.00	
2064.02	BCV ATF (14.06.2019-13.05.2026) 0.35% CHF 4'000'000.00	4 000 000.00	
2064.03	SUVA ATF (02.12.2016-02.12.2026) 0.34% CHF 3'000'000.00	3 000 000.00	
2064.01	Swissquote prêt (10.10.2025-10.10.2027 0.55%) CHF 2'000'000.00		2 000 000.00
Total emprunt		16 000 000.00	16 000 000.00
<i>Augmentation / Diminution entre 31.12.2024 et 31.12.2025</i>			<i>0.00</i>

INVESTISSEMENTS au 31.12.2025											
Préavis	Compte MCH2	Compte MCH1	Objet	Date du bouclement	SOLDE 2024	Dépenses	Amortissement de l'année	Amortissement budgété	Prélèvement sur fonds	Amortissement extraordinaire	SOLDE 2025
Patrimoine financier (plus d'amortissement dès 2025 MCH2)											
	1080.00		Terrains et Bâtiments								
	1080.00	9123.0000	Terrains et Bâtiments		1 535 000.00						1 535 000.00
09/2016	1084.01	91230916	Châtonnevre, rénovation restaurant	31.12.2018	1 478 891.85			78 100.00			1 478 891.85
06/2015	1084.00	91230615	PPE Résidence le Basset	31.12.2016	956 420.00			43 500.00			956 420.00
					3 970 311.85	-	-	121 600.00	-	-	3 970 311.85
Patrimoine administratif (3300-3301)											
	1401.00		Immobilisations corporelles du PA								
04/2018	1401.04	91410418	Réfection/requalification Rte de Châtel-St-Denis (89'000.- sur 92801000)	31.12.2019	411 384.70		22 700.00	22 700.00			388 684.70
02/2012	1401.07	91411412	Réfection chemin de Pierre-à-Fleur	31.12.2015	-			12 700.00			-
10/2015	1401.05	91411015	Réfection chemin des Agites II	31.12.2021	510 695.20		20 450.00	20 450.00			490 245.20
01/2020	1401.01	91410120	Assainissement Félix-Cornu/Jordils (369'000.- sur 9282	31.12.2023	2 603 191.95		127 950.00	127 950.00			2 475 241.95
01/2017	1401.00	91410117	Assainissement Ch. Du Grand Pin et services (150'000.- sur 92801000)	31.12.2020	556 023.80		34 800.00	34 800.00			521 223.80
07/2016	1401.08	91440716	Luminaires	31.12.2017	206 007.45		12 600.00				193 407.45
01/2022	1401.02	91410122	Réhaussement et réfection du pont de la Crottaz / Particip. communale	31.12.2022	381 593.74		18 100.00	18 100.00			363 493.74
02/2023	1401.03	91410223	Route des Cerisiers - assainissements		948 651.03	550 171.45		-			1 498 822.48
08/2024	1401.09		Chemins Châno et Maraiche - réfection complète		-	364 651.99					364 651.99
	1404.00		Immeubles								
	1404.00	9143.0000	Immeubles		150 000.00						150 000.00
03/2010	1404.01	91430310	Annexe réfectoire (Collège)	31.12.2011	706 585.70		64 250.00	64 250.00			642 335.70
07/2017	1404.04	91430717	Rénovation salle de gym	31.12.2019	2 368 808.25		136 000.00	136 000.00			2 232 808.25
13/2022	1404.06	91431322	Création d'une salle de dégagement collège 1900	31.12.2023	244 678.84		15 500.00	15 500.00			229 178.84
06/2012	1404.03	91430612	Rénovation route de Châtel 8 (BTI-Voirie)	31.12.2013	761 613.65						761 613.65
09/2020	1404.05	91430920	Châtonnevre, rénovation et assainissement complexe Châtonnevre	31.12.2021	1 333 511.18			56 750.00			1 333 511.18
	1403.00		Service des eaux								
	1403.00	9144.0000	Service des eaux		1.00						1.00
	1403.05	9144.1000	SIGE		1.00						1.00
02/2012	1403.09	91440212	Canalisation Pierre-à-Fleur	31.12.2013	156 800.00		11 200.00	11 200.00			145 600.00
06/2017	1403.01	91410617	Entretien de quatre collecteurs EC	31.12.2020	70 684.35		3 350.00	3 350.00			67 334.35
02/2015	1403.02	91440215	Réfection collecteur ch. du Basset	31.12.2015	213 798.70		13 750.00	13 750.00			200 048.70
14/2012	1403.07	91441412	Réfection canalisations Pierre-à-Fleur, étape 2	31.12.2014	190 013.75		12 700.00	12 700.00			177 313.75
08/2015	1403.03	91440815	Canalisation Lavaux-Combes	31.12.2016	30 154.65		6 350.00	6 350.00			23 804.65
07/2022	1403.08	91440722	Bouclage SIGE Ch. du Bugnon/Chardonne - Ch. des Combes/Corseaux		-			3 200.00			-
	1406.00		Biens meubles du PA								
02/2021	1406.01	91460221	Crédit-cadre pour l'acquisition de nouveaux véhicules	31.12.2021	52 396.73		6 800.00	6 800.00			45 596.73
	1409.00		Autres immobilisations corporelles du PA								
11/2012	1409.02	91651112	Etude PPA Corseaux Parc		177 525.50						177 525.50
13/2016	1409.01	91700316	Révision PGA et RGA - PACOM		105 974.30	86 898.40					192 872.70
					12 180 095.47	1 001 721.84	506 500.00	566 550.00	-	-	12 675 317.31

Plafond d'endettement au 31 décembre **N**

Plafond **brut** fixé par le conseil **communal** CHF 33 000 000

(si applicable) La commune dispose également d'un plafond pour les
cautionnements et autres garanties de CHF 5 000 000

Montant effectif de l'endettement **de la commune** CHF 16 000 000

Total des quotes-parts communales de l'endettement des associations de
communes (hors associations autofinancées) CHF 174 136

Autres cautionnements accordés (sauf en faveur des associations de communes),
en tenant compte du degré de risque estimé CHF 0